

Titre *Responsable clientèle des particuliers banque assurance* 311w certifié par l'Etat inscrit au RNCP niveau 2
(Arrêté du 8 décembre 2017 publié au J.O. du 21 décembre 2017) en partenariat avec l'IPAC et le CFPB



Domaines de compétence

Cette formation conduit à une qualification professionnelle dans le métier de Responsable clientèle des particuliers banque assurance dont la mission est de répondre aux besoins de la clientèle en mettant en place les produits et services adaptés, en apportant les solutions de placements et de financements et de gestion de la prévoyance.

Postes et fonctions visés

Responsable de clientèle bancaire et/ou assurance, Conseiller clientèle des particuliers, Chargé de développement de la clientèle des particuliers, Conseiller financier, Conseiller d'assurances.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un diplôme niveau Bac + 2 ou avoir validé 120 ECTS.

Profil du candidat

Sens du contact et du relationnel, organisé, esprit d'analyse, rigoureux, dynamique, tenace et disponible.



PROGRAMME

UE Activité construction et gestion de la relation clientèle

- Marketing stratégique
- Négociation
- Politique commerciale relations clients
- Cadre juridique de l'entreprise
- Règlementation banque assurance
- Communication et relations professionnelles
- Plan marketing digital
- Pilotage de l'activité commerciale
- Business plan financier
- Etude de cas UE

UE Applications professionnelles

- Anglais
- Outils informatiques du manager
- Entretien professionnel
- Dossier professionnel
- Pratique professionnelle en entreprise

UE Activité préconisation produits et services bancaires et assurantiels

- Services bancaires
- Produits d'épargne
- Crédits à la personne
- Assurance des biens et des personnes
- Fiscalité du particulier
- Marchés et produits financiers
- Assurance de l'entrepreneur et de l'entreprise
- Gestion de patrimoine
- Défiscalisation et rentabilité de l'investissement
- Etude de cas UE

Rythme de la formation

Formation en 12 mois en alternance
(contrat d'apprentissage ou professionnalisation ou stage)

Rémunération

Rémunération des alternants de moins de 26 ans comprise entre 53% et 80% du SMIC (sauf accords de branche plus favorables au salarié).

Informations & préinscriptions

Préinscription en ligne : www.institut-superieur-sully.com